

ORANGE CUP U10 2023



Épreuve éducative et sportive



3^{ème} édition

2023

REUNION

Règlement de l'ORANGE CUP U10 2023 REUNION

Préambule

En participant à l'ORANGE CUP U10, toutes les équipes s'engagent à respecter les valeurs de l'évènement (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité) et à s'assurer qu'elles soient respectées par les autres, tout en les mettant en pratique tout au long de la compétition et qui vise à associer l'éducatif au sportif.

Une manifestation Éducative

- Une forte mobilisation dans le Programme Éducatif Fédéral avec de nombreuses actions mises en place par les clubs. Une valorisation des clubs les plus actifs sur les thématiques.
- Ce challenge s'inscrit dans un système de valorisation et de lancer un nouveau dispositif.
- Ce challenge permettra aussi aux clubs impliqués de valoriser leur engagement auprès de la ligue.
- La ligue récompensera les trois meilleurs clubs répondant aux deux axes Sportif et Éducatif.

Les modalités de participation au Challenge PEF

- Tous les clubs participants devront s'inscrire dans le Programme Éducatif Fédéral.
- Pour s'inscrire dans le PEF, un club doit effectuer la démarche sur Footclub.
- Pour justifier de la mise en place d'actions au sein du club, celui-ci doit **renvoyer la « fiche action » via le site pef.fff.fr (bouton envoyer une action)**. Cette fiche action relate les caractéristiques de l'action.
- L'envoi de cette fiche sera la seule démarche à effectuer par les clubs.

Nous souhaitons vous sensibiliser aux différents points mis en avant concernant l'organisation de ce Challenge Orange PEF et qui seront mis en place lors des phases de secteurs, phases finales de secteurs et la phase finale Régionale du 19 novembre 2023.

- La compétition est ouverte aux joueuses et joueurs nés (es) entre le 01/01/2013 et le 31/12/2014.
- Le temps de jeu par joueur et joueuse doit être au moins égal à 50% du temps de jeu total.

« L'ORANGE CUP U10 2023 REUNION » se jouera en 3 phases.

ARTICLE 1 – COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs (8 titulaires et 4 suppléants) et 3 encadrants (1 éducateur, 1 adjoint, 1 dirigeant), licenciés (es) FFF.

- La participation est gratuite, elle se fait sur inscription
- Le nombre d'équipes participantes par club est limité à 2 équipes pour la phase finale de secteur et 1 pour la phase finale régionale.

- La mixité est autorisée.

Les équipes ne respectant pas ces critères ne pourront pas être qualifiées pour les prochaines Phases de l'ORANGE CUP U10.

Article 1.1 – Arbitrage

L'arbitrage de la phase de poules est de la responsabilité des clubs organisateur. L'arbitrage à la touche est assuré par les joueurs.

Les arbitres seront désignés et supervisés par la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) et ses représentants pour les phases finales de secteurs et la phase finale régionale.

- L'arbitrage à la touche est assuré par les joueurs, à raison de 15 minutes maximum (=1/4 temps) par joueur. Les 4 joueurs ou plus de chaque équipe ayant participé à l'arbitrage sont signalés sur la feuille de match (leur numéro est entouré).
- Un tutorat (présence d'un dirigeant licencié derrière le jeune joueur/arbitre) est toléré sur les premières rencontres
- Seule une équipe présentant 8 joueurs est arbitrée par un dirigeant licencié à la touche et inscrit sur la feuille de match

Article 1.3 – LITIGES / RECLAMATIONS

- Les litiges et les contestations sont examinés à la fin de chaque rencontre par la Régionale Jeunes.
- Les réserves et réclamations seront jugées par la Régionale Jeunes. Elles doivent être confirmées par lettre recommandées, obligatoirement avec en tête du club ou courrier électronique envoyé de l'adresse officielle du club (n°affiliation@lrf.re) dans les 48 heures ouvrables suivant la rencontre.
- Les rencontres sont prévues le dimanche ou un jour férié.
- Heure officielle de début de rencontre : horaire affiché sur le site de la LRF.
- En cas d'annulation d'une rencontre (conditions météorologiques, ...) ou d'un report complet d'une journée, les matchs sont reprogrammés par la LRF.

Article 1.4 – DISCIPLINE

En cas d'incident grave, la commission d'organisation est habilitée à prendre toutes mesures conservatoires utiles.

Elle soumet le dossier à l'organe disciplinaire compétente de la LRF en conformité avec les règlements disciplinaires pour éventuelle suite à donner.

Article 1.5 – EQUIPEMENT EQUIPES

- Chaque équipe doit prévoir 2 ballons de Taille 4 ([*obligatoire lors de chaque rencontre, phase de poules et finale*](#))
- Chaque équipe doit prévoir 2 jeux de maillots et 1 jeu de chasuble ([*obligatoire lors de chaque rencontre, phase de poules et finale*](#))
- Dans le cas où deux équipes portent la même couleur de maillots ou des couleurs susceptibles de prêter à confusion, l'équipe identifiée en première conserve sa couleur et la deuxième équipe portera son deuxième jeu de maillots ou des chasubles

ARTICLE 2 – ORGANISATION - 1^{ère} PHASE : PHASE SECTEUR

La première phase se déroule par poules dans les secteurs

Article 2.1 – DEROULEMENT

- Les équipes sont réparties par poule de 10 à 12 équipes en fonction du nombre inscrits dans chacun des secteurs.
- Toutes les équipes se rencontrent sur la période du 26/08/2023 au 30/09/2023
- Cette phase de poule est organisée sous forme de plateau de 4 équipes. La durée des rencontres est de 25 min soit 1 à 2 rencontres par plateau
- Répartition des points :
 - Victoire : 4 points
 - Victoire par forfait : 4 points (= victoire 3-0)
 - Match nul : 2 points
 - Défaite : 1 point
 - Défaite perdue par forfait : 1 point (= perte 3-0)

En cas d'égalité entre 2 équipes, elles seront partagées de la manière suivante :

- Goal average général (différence de buts)
- Goal average particulier (confrontation directe)
- Plus grand nombre de buts marqués
- Nombre de licenciés U9-U10
- Taux d'encadrement

Article 2.1 .1 – DEROULEMENT DU CHALLENGE PEF

Les critères d'évaluation

La Ligue sélectionnera les clubs pour l'échelon supérieur en appréciant les actions mises en place dans les clubs en fonction de 4 critères :

- **La diversité des publics touchés** (catégories de joueuses/joueurs, dirigeants, parents, éducateurs, personnes extérieures au club)
- **La diversité des thèmes abordés** (autour des 7 thèmes du P.E.F.)
- **La qualité et la résonance des actions** menées (utilisation de la fiche PEF / action innovante)
- **La quantité d'actions** proposées (minimum deux actions) comptera pour la qualification des phases finales secteurs.

La Ligue étudiera alors les « **fiches actions** » des clubs en fonction des critères ci-dessous et en adoptant la pondération suivante :

- ❖ Par action :
 - **La diversité des publics touchés** (catégories de joueuses/joueurs, dirigeants, parents etc.)
 - 1 public différent = 1 point
 - 2 publics différents = 2 points
 - 3 publics différents = 3 points
 - 4 publics différents = 4 points
 - 5 publics différents = 5 points

•

❖ Ensemble des actions :

- **La quantité d'actions proposées :**
 - moins de 4 actions = 1 point
 - 4 < 6 actions = 2 points
 - 6 < 10 = 4 points
 - plus de 10 = 6 points
- **La diversité des thèmes abordés** (autour des 7 thèmes du P.E.F.) 1 point par thème abordé, max 7 points
- La qualité et la résonance des actions menées (utilisation de la fiche PEF / action innovante) note sur 10 à l'appréciation du jury

À l'issue de l'ensemble de matchs de poules et du Challenge PEF, les 5 premiers de chaque poule sont qualifiés (soit 60 équipes) pour les phases finales de secteur du 07/10/2023 au 04/11/2023. Les 4 meilleures 6^{èmes} compléteront cette liste des qualifiées. Les « meilleurs » 6^{ème} seront déterminées par le ratio du nombre de match par le nombre de points.

Les équipes qui n'auront fait aucunes actions PEF ne seront pas qualifiées pour les finales secteurs.

Article 2.2 – PLATEAUX NON-JOUES

- En cas d'annulation du plateau le samedi matin (conditions météorologiques), le plateau devra être organisé le mercredi suivant dans les créneaux d'entraînements du club organisateur avec la validation des organisateurs.

Article 2.3 – ACTIONS ASSOCIEES

- Protocole d'avant et d'après match (en fonction des règles sanitaires)
- Carton vert
- Arbitrage à la touche par les joueuses ou joueurs

ARTICLE 3 – ORGANISATION – 2^{ème} PHASE : PHASE FINALE DE SECTEUR

- Samedis 7, 14 et 21 octobre et samedi 04 novembre 2023

Répartition : 8 poules de 8 équipes

Les 2 premières équipes de chaque poule sont qualifiées et disputeront la phase finale régionale (une seule équipe par club est qualifiée pour cette phase)

Article 3.1 – DEROULEMENT

Les équipes sont réparties par un tirage au sort préalable.

Ces équipes seront opposées selon la formule de compétition dite de « L'ÉCHIQUIER ». Pour les matchs suivants, l'ordre des rencontres de chaque groupe est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes soit : 1er/2ème, 3ème/4ème....

Le classement final est réalisé par l'addition des points des 5 épreuves + quiz éducateurs (en cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes, départage par le Défi Jonglage au 10ème de

seconde puis différence de buts sur les rencontres de la journée)

Matches	Défi Conduite	Défi Jonglage	Quiz Règles de vie	Quiz Règles de jeu
/ 240 points + bonus offensif (60 points)	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points
<p>Attribution des points en fonction des victoires, nuls et défaites majorés d'un bonus offensif à partir de 2 buts marqués par rencontre</p> <p>Ordonnement des matchs suivants : si égalité de points au classement, départage avec le Défi Conduite (au 10^{ème} de seconde), puis tirage au sort</p> <p>Pour 5 rencontres de 14 minutes (+2 minutes pause coaching) :</p> <p>-Victoire : 48 points -Nul : 24 points -Défaite : 12 points -Bonus offensif : 12 points</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés à la fin de chaque rencontre par :

- Les membres de la Régionale des Jeunes présents
- Les membres de l'ETR présents

Les décisions sont sans appel.

Article 3.2 – ACTIONS ASSOCIEES

- Protocole d'avant et d'après match
- Carton vert
- Arbitrage à la touche par les joueuses et joueurs

ARTICLE 4 – ORGANISATION – 3^{ème} PHASE : PHASE FINALE REGIONALE

- Dimanche 19 novembre 2023

Répartition : 1 poule de 16 équipes

Il n'est admis qu'une seule équipe par club. Dans le cas où 2 équipes d'un même club seraient qualifiées, on repêche l'équipe du même groupe de qualification la mieux classée.

Les équipes qualifiées doivent être composées des mêmes joueurs que lors de la phase départementale (**2 changements maximum** autorisés, vérification des feuilles de match du tour précédent)

Article 4.1 – DEROULEMENT

Les équipes sont réparties par un tirage au sort préalable.

Ces équipes seront opposées selon la formule de compétition dite de « L'ÉCHIQUIER ». Pour les matchs suivants, l'ordre des rencontres de chaque groupe est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes soit : 1er/2ème, 3ème/4ème....

Le classement final est réalisé par l'addition des points des 5 épreuves + quiz éducateurs (en cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes, départage par le Défi Jonglage au 10ème de seconde puis différence de buts sur les rencontres de la journée)

Matches	Défi Conduite	Défi Jonglage	Quiz Règles de vie	Quiz Règles de jeu
/ 240 points + bonus offensif (60 points)	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points
<p>Attribution des points en fonction des victoires, nuls et défaites majorés d'un bonus offensif à partir de 2 buts marqués par rencontre</p> <p>Ordonnement des matchs suivants : si égalité de points au classement, départage avec le Défi Conduite (au 10^{ème} de seconde), puis tirage au sort</p> <p>Pour 5 rencontres de 14 minutes (+2 minutes pause coaching) :</p> <p>-Victoire : 48 points -Nul : 24 points -Défaite : 12 points -Bonus offensif : 12 points</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés à la fin de chaque rencontre par :

- Les membres de la Régionale des Jeunes présents
- Les membres de l'ETR présents

Les décisions sont sans appel.

Article 4.2 – ACTIONS ASSOCIEES

- Protocole d'avant et d'après match
- Carton vert
- Arbitrage à la touche par les joueuses et joueurs (tutorat assuré par la RA)
- Suivi du temps de jeu des joueuses et joueurs
- Fiche d'observation / intervention et comportement de l'éducatrice / éducateur

Article 5 – CHARTE DE FAIR PLAY

La charte de fair-play « **L'ORANGE CUP U10** » définit les valeurs clés de l'évènement et set d'engagement formel concernant le respect des valeurs sportives et notamment du tournoi.

Cette charte sera également signée par le responsable de chaque équipe, chaque entraîneur et chaque capitaine, afin de la faciliter et de la faire respecter tout au long de la compétition.

ÊTES-VOUS P.R.Ê.T.S !!!!

ALORS A VOUS DE JOUER !!!!

L'ORANGE CUP U10



CHARTRE **Fair Play** 2023

P PLAISIR

- Privilégier le beau geste ou le beau jeu
- Vivre avec enthousiasme et générosité son match
- Partager des émotions sans exubérance avec ses partenaires

R RESPECT

- Contribuer à la bonne entente au sein de l'équipe
- Reconnaître les belles actions de l'adversaire
- Porter les consignes de l'éducateur ou de l'arbitre

Ê ENGAGEMENT

- Avoir le goût de l'effort et du dépassement de soi
- Être un capitaine exemplaire
- Continuer à jouer tout le match, même largement mené

T TOLERANCE

- Minimiser l'erreur d'un partenaire
- Accepter d'être remplacé
- Favoriser l'acceptation de l'erreur arbitrale

S SOLIDARITE

- Réconforter un coéquipier en difficulté
- Rester unis dans la défaite
- Se comporter en remplaçant exemplaire